

Le procureur Nicolas-François Bellart

Avant de devenir avocat, il s'est adonné à l'étude du droit en même temps qu'à la déclamation dramatique. Ayant d'abord encensé Napoléon qui le nomme membre du conseil général du département de la Seine dont il est à plusieurs reprises le président et l'orateur, il présente à l'Empereur nombre d'adresses où le chef de l'État est divinisé. Il n'hésite pourtant pas, lors de la chute de ce dernier, à signer le réquisitoire qui le présente comme « *le plus épouvantable oppresseur qui ait pesé sur l'espèce humaine* ». Sous la première Restauration, il devient conseiller d'État et reçoit de Louis XVIII la Légion d'honneur. Pendant les Cent-Jours, il part pour l'Angleterre. Nommé procureur général le 14 août 1815, il emploie dès lors tous ses efforts à la défense « *du trône et de l'autel* ». Juste avant sa nomination, il est pressenti par le beau-frère du maréchal Ney pour assurer la défense de ce dernier.